

Compte rendu du Conseil municipal jeunes

samedi 15 Janvier 2011

présents:

conseil municipal adultes

Mme Bécard, adjointe aux affaires scolaires
Mme Palmier Sandrine, conseillère municipale

conseil municipal enfants

Mrs Lambert Alfred , Avan Tolga, Bourg Maxime, Palmier Célestin, Buchet Lucas, Bruel Clément
Mlles Marjollet Juline, Salaud Marie, Hémon Elise.

excusés:

Mlles Perrichot Maëlle, Dacheux Marylou, Mr Moussé Mattéo.

Secrétaire de séance : Lambert Alfred

1) Accueil -Appel

Mme BECARD ouvre la séance et excuse les absents

2) Présentation des projets :

Le tour de table débute avec le premier projet qui est le panneau de l'école publique. Il reste à définir la matière première (bois ou métal) , la forme et la manière de l'écriture (graver ou peint). Tout le monde est d'accord pour que la forme soit celle d'une RAMBERTE ou que celle-ci soit dessinée sur le support.

La mairie et l'association de St Just St Rambert ne voient pas d' objection à l'utilisation du nom "Ramberte" .Trois devis seront demandés.

Le second projet :

Échange autour du pigeonnier contraceptif (moyen de contrôler la population). Le CMJ retient l'idée d'intégrer ce pigeonnier dans le parc animalier.

Le troisième projet :

Suite à la visite du 21/12 de Mme CHAZELET qui représente les établissements RONDINO et la réception du devis qu'elle nous a transmis, il en ressort que pour 4 jeux + la pose + le sol souple le tarif est de 39 263,77€ TTC.

Afin de ne pas remettre des jeux déjà existants sur la commune nous avons pensé mettre un jeu de cordage (nous demandons un devis).

Le 26 janvier Mme BECARD et Mme PALMIER ont pris rendez vous avec une autre entreprise pour obtenir les devis pour d'autres jeux .

La remarque que les enfants ont pu faire est que les jeux sont très chers.

Fin de séance : 11H30

Prochaine réunion le samedi 12 février de 10h à 11h30

